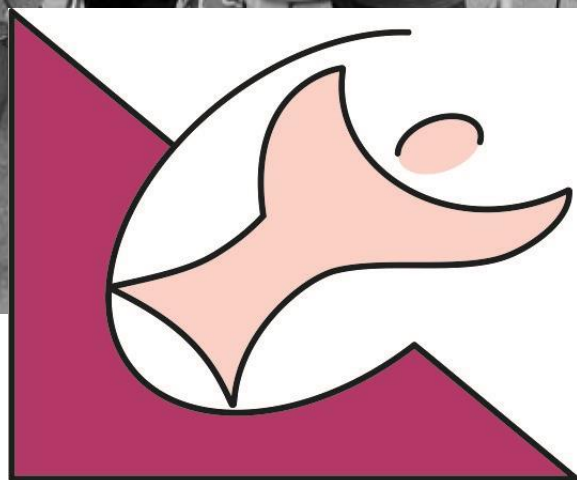




l'Envol

RAPPORT ANNUEL 2018

**INSTITUTION SPÉCIALISÉE EN ADDICTION
AUX SUBSTANCES LÉGALES ET ILLÉGALES**



Mot du Président

Gérard Gagnebin

Préambule

Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent.
Proverbe chinois

L'Envol s'est efforcé durant l'année 2018 de s'adapter à sa nouvelle situation, soit d'accueillir des personnes addictes aux substances légales et illégales principalement. Pour ce faire, notre institution s'est dotée de nouveaux statuts afin qu'ils soient conformes à la nouvelle mission de notre institution et adaptés à la situation actuelle.

Un outil de pilotage a aussi vu le jour. La mise en place de cet outil conjointement à la rédaction en cours d'un nouveau manuel de qualité va permettre au comité de conduire son action en se fondant sur des éléments objectifs. Ces divers documents contribueront aussi à obtenir une nouvelle autorisation d'exploitation.

Si l'année 2017 fut réjouissante au niveau du taux d'occupation, il n'en fut pas de même durant l'année 2018. Cette situation a engendré certaines conséquences désagréables. Il a fallu trouver un apport de liquidités, surseoir à l'engagement de personnel et geler les investissements afin de réduire les pertes au maximum.

Le comité a analysé ce problème avec sérieux et en a tiré plusieurs conclusions. D'une part, il a constaté que l'Envol était victime de la restructuration en cours de la prise en charge des addictions dans notre région. D'autre part, des conditions dictées dans le contrat de prestation signé avec le canton désavantagent lourdement les petites institutions telles que la nôtre. En effet, les séjours sont souvent de courte durée, ce qui préterite singulièrement le taux d'occupation. À titre d'exemple, lors que nous accueillons douze personnes sur les seize qui représentent notre capacité maximale d'accueil, le taux d'occupation est déjà inférieur aux exigences fixées par le contrat de prestation. Il faut encore ajouter



à cela quelques éléments malheureux non prévisibles qui ont pénalisé lourdement ce taux d'occupation : plusieurs décès, désaffectation momentanée des logements de transition par exemple.

Malgré tout, la direction, le personnel et le comité de l'Envol ne sont pas restés les bras croisés. Cette situation a engendré les actions suivantes :

- réflexion au sujet de notre action au niveau stratégique ;
- lettre avec nouveau flyer envoyé à tous nos partenaires ;
- mise en place d'un canal de communication électronique pour une communication régulière avec nos pourvoyeurs potentiels ;
- sollicitations de rencontres avec les acteurs sociaux de la région, réactivation des liens avec les services partenaires ;
- proposition non acceptée par les autorités compétentes d'un nouveau modèle de prise en charge plus conforme à nos moyens ;
- dynamisation des interactions entre les acteurs du domaine des dépendances ;
- plusieurs séances avec les fonctionnaires cantonaux ;
- refonte complète du site internet.

Cette réflexion permanente ainsi que les actions mises en place se poursuivent actuellement et portent petit à petit leurs fruits. Une analyse structurelle sera aussi effectuée par un économiste de renom. De même, nous avons procédé à l'engagement d'une personne ressource qui prêtera main forte pour la refonte complète du manuel de qualité. Une rencontre avec les autorités politiques est aussi agendée.

Malgré toutes ces actions, il faut que les décideurs politiques se rendent compte qu'une structure telle que la nôtre rencontrera toujours certaines difficultés à garantir un taux d'occupation de 80% pour toutes les raisons évoquées précédemment. À titre d'exemple, Clos-Henri, institution jurassienne de même type est soumise à un taux d'occupation de 60%.

Le système voulu par le canton occulte bien souvent la dimension humaine de la prise en charge des personnes dépendantes par l'Envol. Malgré ce taux d'occupation relativement moyen, notre institution a pleinement joué son rôle puisqu'elle est la seule unité stationnaire francophone dans le domaine des addictions du canton de Berne. Plusieurs dizaines de personnes ont donc une fois encore pu bénéficier des services compétents en la matière de l'Envol.



Nous tenons à cœur de rappeler que l'Envol a certes pour mission d'accompagner les personnes en difficulté avec leurs diverses addictions, mais que son rôle premier est de permettre à ces personnes de se réinsérer dans la société. Nous restons convaincus qu'un séjour en institution demeure une étape indispensable pour certaines personnes dans le processus de réadaptation sociale. Les six cents personnes accueillies et suivies depuis bientôt vingt-cinq ans en sont la preuve tangible. À ce titre, nous réclamons encore et toujours le statut d'institution de réinsertion et non d'encadrement uniquement de type « Foyer ».

L'Envol se veut un lieu d'accueil tant pour les pensionnaires que pour les personnes visitant l'institution lors des repas offerts par la cafétéria par exemple ou lors de vernissages d'exposition. Offrir des locaux harmonieux contribue pour une part non négligeable à la réussite d'un séjour. C'est pourquoi, le comité a accepté avec enthousiasme la réfection de la salle principale de l'établissement qui est devenue un lieu de vie particulièrement accueillant. L'inauguration officielle de cette salle a eu lieu lors du traditionnel repas de Noël.

Comité

La réflexion concernant le fonctionnement de l'Envol a permis de mettre en exergue le fonctionnement du comité.

Dès novembre 2018, le bureau du comité est formé du président et de deux vice-présidents. Le président n'effectuera plus de visites informelles, mais rencontrera systématiquement le directeur une fois par semaine, tandis que le bureau, lui se réunira mensuellement. Les séances ordinaires du comité demeurent fixées à quatre par année.

Les exigences et les responsabilités toujours plus importantes liées à la charge de responsables stratégiques de nos institutions demandent des compétences de plus en plus pointues et un engagement substantiel des responsables des différents comités. Un ajustement relativement modeste des indemnités est sérieusement envisagé au sein de l'Envol afin de valoriser ces différentes tâches d'une part et de permettre la sollicitation de nouveaux membres le cas échéant.

En préambule, j'ai cité le proverbe chinois qui dit que lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent.

Comme vous le pouvez le constater, plusieurs événements ont sorti l'Envol de sa zone de confort au cours de cette année 2018. L'Envol ne s'est pas contenté de subir ces événements, mais de construire des moulins à vent. L'on dit aussi que les grandes choses ne se produisent jamais dans notre zone de



confort, il faut espérer que les innombrables actions entreprises et réflexions menées puissent aboutir à une certaine stabilisation de la situation, car si les changements peuvent s'avérer nécessaires, il faut aussi savoir recharger ses batteries et simplement exister.

Remerciements

Même s'ils sont traditionnels, j'adresse de tout cœur mes plus sincères remerciements à vous toutes et tous qui avez œuvré en faveur de notre institution durant cette année 2018 : le directeur M. Yann Burri en particulier pour son implication sans faille, les membres du personnel, les membres du comité, vous amis de l'AOUP, les fidèles donateurs ainsi que les instances communales, cantonales et fédérales.



Mot du Directeur

Yann Burri

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » Antoine de St-Exupéry

C'est avec cette citation que se terminait mon rapport de l'an dernier. Et ces mots résonnent fortement à l'heure du bilan de 2018 qui fut marqué dans quatre domaines particuliers :

1. Le taux d'occupation
2. Les démarches de prise en charge du découvert engendré
3. Le contexte de restructuration dans la région
4. Les démarches de repositionnement stratégique de l'institution

1. Taux d'occupation

A l'instar d'autres institutions résidentielles du canton de Berne et au-delà de ses frontières, l'Envol a connu en 2018 une baisse importante et durable de son taux d'occupation. Pour rappel, l'institution avait déjà traversé une telle situation dans les années 1998-2001, une période qui correspondait étonnamment avec un contexte de fusion d'institutions dans le domaine des addictions.

Les hypothèses de causes étant variées et complexes, cette situation nous a stimulé à décider d'un certain nombre de mesures et d'entreprendre des démarches en vue d'y remédier :

- Une gestion très serrée du budget 2018
- En conformité avec les statuts de l'Envol révisés en 2018 et en réponse à la demande du mandant, le canton de Berne, la validation de l'élargissement de son mandat par l'Association des Œuvres d'Utilité Publique du district de Courtelary (AOUP) lors de son assemblée générale en mai 2018. Le *Centre spécialisé en alcoologie* l'Envol a adapté son offre et devenue une *Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales*.



- En réponse aux besoins actuels, l'ouverture de trois places en accueil de jour. L'Envol complète ainsi ses prestations aux personnes en démarche pour sortir des schémas de l'addiction aux substances :
 - Trois places en accueil de jour
 - Douze chambres en accueil résidentiel
 - Quatre appartements de transition avec un nouveau concept d'accompagnement
- Les démarches entreprises en vue d'augmenter la visibilité de l'institution, notamment par des spots publicitaires sur les ondes de RJB et RFJ aux heures de grand audimat, la création d'un flyer de présentation et surtout la refonte complète de son site internet
- Les démarches de représentation de l'institution
- La réactivation de séances de coordination avec les institutions partenaires travaillant dans le domaine des addictions dans le Jura bernois. Ces séances permettent de resserrer les liens avec la volonté de favoriser la continuité de l'offre durant la phase transitoire entre l'accompagnement ambulatoire et résidentiel.

2. Démarches de prise en charge du découvert engendré

Les conditions de financement sont régies par un contrat cadre renouvelable tous les 4 ans entre le mandant : le Canton de Berne, représenté par l'Office des hôpitaux (ODH) et sa Division Promotion de la santé et addiction de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du Canton de Berne (SAP), et le mandataire : l'Association l'Envol.



Les prestations et leurs objectifs, le financement et les modalités de versement des rétributions ainsi que les autres modalités et obligations sont explicitées dans le contrat de prestations qui est renouvelé et négocié chaque année, pour la durée d'une année. Avec la baisse du taux d'occupation, les finances de l'institution ont inévitablement été impactées. Devant son insistance, nous avons remboursé ce printemps au canton de Berne le solde d'un montant de CHF95'063.95 issu de subventions touchées entre 2009 et 2012 par l'OFSP. Afin d'éviter des problèmes de liquidités, nous avons dû nous résoudre à négocier en fin d'année un emprunt avec notre



banque, fort heureusement à des conditions avantageuses. Nous avons également pu, en accord avec l'ODH, échelonner le remboursement de l'excédent de CHF 78'591.90 perçu en 2017.

A l'inverse, la demande de prise en charge du découvert 2018, conformément aux dispositions prévues, s'est révélée longue et fastidieuse. Ces démarches ont engendré une forte pression sur la gestion de l'institution durant plusieurs mois.

3. Contexte de restructuration dans la région

Une logique cantonale de prise en charge ambulatoire des personnes dépendantes a été décidée par la SAP en 2017 après plusieurs séances de travail avec les institutions concernées. Période difficile, sa mise en application en juillet 2018 marque la disparition d'une institution régionale active dans le domaine des addictions, ses trois prestations étant dorénavant assurées par Santé bernoise (ambulatoire, prévention) et la Fondation Contact Aide Addiction (ambulatoire, accueil bas seuil et traitement de substitution). Pour l'Envol, ce fut l'opportunité de nouer des partenariats entre l'ambulatoire et le résidentiel.

Dans ce contexte de restructuration, le paysage psychiatrique et hospitalier de la région avait également subi de profondes mutations impactant inévitablement le domaine du traitement des addictions.



4. Démarches de repositionnement de l'institution

Depuis de nombreuses années, l'Envol bénéficiait de la part du Canton d'un statut intermédiaire en raison de la difficulté à classer ses prestations. Situé entre un foyer résidentiel et une institution thérapeutique, le montant du tarif journalier l'était également. La Division Promotion de la santé et addictions avait demandé depuis un certain temps déjà un positionnement clair l'Envol. A mon arrivée comme directeur en juillet 2016, plusieurs paramètres ne m'ont pas permis de saisir à l'époque l'ampleur des enjeux, et heureusement peut-être.

Après avoir évoqué avec l'ODH les axes de développement de l'institution en 2018, il devenait incontournable de négocier certains aspects du contrat de prestations 2019 lors de la séance de



négociation fixée en fin d'année. A ce stade, nos constats et nos demandes n'ont pas abouti et nous avons dû nous résoudre à signer un contrat de prestations aux mêmes conditions que l'année dernière. La séance fut toutefois riche en informations et en perspectives d'avenir.

Dans un contexte de réexamen intégral de tous les contrats de prestations de la SAP, l'ouvrage sera remis sur le métier en 2019 de manière approfondie et structurée. Le projet est de positionner l'Envol comme centre de compétence en résidentiel de la partie francophone du canton de Berne, et au-delà de ses frontières, dans le domaine de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle ou occupationnelle de personnes dépendantes à des substances.

Durant cette année, le comité et l'Association de soutien ont pris des décisions et mis en oeuvre des mesures qui, j'en suis convaincu, vont permettre à l'Envol d'atteindre la finalité qu'elle s'est dessinée. Car en termes de soutien des personnes en démarche pour sortir des schémas de l'addiction, les besoins, sur le terrain, sont bien réels.

« Ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puits quelque part ».

Antoine de St-Exupéry

Entre autres références, cette citation m'accompagne depuis 2018 et m'encourage à voir au-delà de ce qui semble parfois être la réalité du terrain.

En premier lieu, je félicite et remercie toutes les personnes qui adressent leur confiance en l'Envol pour y séjourner durant une phase difficile de leur vie, celles qui ont le courage d'entreprendre des changements audacieux en vue de sortir des schémas de l'addiction à une substance afin de tendre à un mieux-vivre.

Je remercie également sincèrement tous nos fidèles clients du Café restaurant qui, par leur venue, contribuent également à la vie et au développement de l'institution.

Je remercie le Président du comité et le bureau en particulier, ainsi que le comité pour leur engagement et leur soutien permettant l'activité et le développement de l'institution.

Enfin, j'adresse toute ma reconnaissance à la magnifique équipe de l'Envol pour son engagement et les compétences dont elle fait preuve avec l'ambiance dynamique et harmonieuse qui fait, entre autres, sa force.



Activités et Ateliers de réinsertion 2018

Atelier de production

Sur mandat d'une entreprise d'électronique externe, un atelier de réinsertion d'étamage et de sertissage a pu être développé au cours de l'année 2018. Plusieurs résidents y ont pris part, leur permettant ainsi de retrouver un rythme de travail avec des exigences en termes de délai de concentration et de minutie. Plusieurs bénéficiaires en accueil de jour ont également participé activement à cet atelier leur redonnant goût et satisfaction au travail. Une issue positive pour l'un d'entre eux, avec un retour dans la vie professionnelle active.

Jardinage

Afin d'apporter une variété dans les activités proposées, un atelier de jardinage a lieu annuellement entre début mai et fin octobre. Les résidents y retrouvent et y développent des aptitudes manuelles ainsi que des capacités d'anticipation et d'adaptation.

Les récoltes 2018 ont notamment permis d'agrémenter les menus du Café de l'Envol avec des légumes frais et de saison.

Activités occupationnelles et créatives

Les résidents ont pris part à divers ateliers créatifs comme du bricolage, de la poterie, du dessin, de la peinture, du modélisme et du travail sur des minéraux. Un atelier de pliage et de mise sous pli temporaire a également été mis en place pour l'envoi de plus de 800 nouveaux flyers à l'ensemble du réseau, en vue de réactiver les liens.

Groupes de parole

Répondant à un besoin naturel, universel et évoqué par bons nombres de résidents, le thème de la spiritualité vient compléter dès 2018 l'offre de groupes de parole déjà existante.

Un espace de partage facultatif est proposé mensuellement permettant à chacun la mise en lumière de ses valeurs et de ses motivations profondes quant au sens de la vie.



Café de l'Envol



2018, une année record...

Le Café-Restaurant de l'Envol étend sa renommée dans la région. Dans un esprit artistique et confectionnés avec passion, les menus attirent une large clientèle aux heures de midi.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur les compétences gastronomiques et la créativité du Chef de cuisine M. Emmanuel Dumont qui s'applique à servir des menus

avec des produits frais de saison.

Dans son concept actuel, le service au Café et le soutien en cuisine constituent des ateliers de réinsertion pour les résidents. Nombre de résidents y retrouvent un rythme de vie bénéfique favorisant l'atteinte de leurs objectifs personnels vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle.

En dehors des horaires d'ouverture, plusieurs menus et banquets ont également été confectionnés pour des départs à la retraite ou d'autres événements professionnels.





Expositions artistiques

Les cimaises du Café de l'Envol exposent des œuvres d'artistes régionaux tout au long de l'année. En 2018, les œuvres de 3 artistes ont orné les murs du Café :

- Exposition de peinture de **Mme Falon Perriard** du 26 janvier au 20 avril 2018 sur le thème « Univers et terre précieuse ».
- Exposition de peinture de **Mme Francette Cudré-Mauroux** du 4 mai au 29 juin 2018 sur le thème « Les Couleurs, La vie, ... »
- Exposition de peinture de **Mme Angélique Schneeberger** du 17 août au 16 novembre 2018



Les expositions régulières favorisent l'ancrage de l'institution dans la région. Elles permettent en outre à un certain nombre de personnes d'oser passer la porte de l'Envol afin de découvrir son activité et de briser les tabous encore liés au domaine des addictions.

*« La peinture me permet d'être dans le moment
présent, c'est mon monde extraordinaire »
Angélique Schneeberger*



Activités extraordinaires 2018

Venant se greffer aux activités quotidiennes et hebdomadaires, comme les groupes de paroles, les ateliers occupationnels et de réinsertion, les sorties et les temps d'activités physiques adaptées, 2018 fut marqué par plusieurs événements :

Journée alcool

Initiée par les organisations faîtières du domaine des addictions, l'Envol a participé à la journée alcool le 24 mai 2018 sur le thème :

"Matin, midi et soir – quand l'alcool devient médicament".



Plusieurs animations, espaces de discussion et activités ludiques étaient proposées à la population devant et dans les locaux de l'Envol.

L'impact médiatique était de mise pour cet événement particulier. Une façon pour l'Envol de briser les tabous encore existants.

Camp d'été

Le traditionnel camp d'été s'est déroulé cette année au Chalet du ski-Club d'Erlach du 23 au 27 juillet. Les résidents ont pu profiter d'activités culturelles, sportives et aquatiques, telles que de la marche, du paddle, des baignades ainsi que la visite de musées et d'un zoo.

Le temps radieux et les annonces exceptionnelles lors des parties de cartes ont marqué cette période de vacances et de repos.



Torée en forêt

En vue de débarrasser du bois issu de travaux de nettoyage et d'abatage dans le jardin de l'Envol, une torée en forêt a été organisée sur les hauts de Tramelan dans le courant du mois de juillet.

Les parties de cartes, dans une ambiance décontractée et pleine d'entrain, ont marqué cette belle journée ensoleillée.



Pique-nique institutionnel annuel

Après une belle marche dans un paysage automnal, les résidents et le personnel rejoignent le Chalet du Club Alpin Suisse de la section Pierre-Pertuis, situé sur les hauts de Montoz pour le traditionnel pique-nique institutionnel annuel. Installés au coin du feu, l'atmosphère s'avère propice aux discussions et à de riches moments de partage.

Trophée de la Tour de Moron

Membres du comité, personnel et résidents ont partagé cet événement sportif le 30 septembre 2019.



Issu, au départ, d'une simple discussion informelle, la participation à cette course à pied s'est transformée en véritable événement institutionnel.

Qu'il s'agisse du choix d'un parcours en Nordic Walking ou en course à pied, la journée s'est achevée en beauté avec pour chacun l'atteinte de ses objectifs personnels.

Pour la phase préparatoire, des entraînements étaient organisés tous les vendredi après-midi dès le mois de mai. Ils ont permis à chacun de définir ses objectifs et d'évaluer sa condition physique.

Les T-shirt à l'effigie de l'Envol ont notamment permis à l'institution de développer, d'une manière inhabituelle, sa visibilité et son impact dans le tissu social régional.



Soirée de Noël

Nous le savons, la période des fêtes de fin d'année constitue pour certain une période difficile. Dans un esprit de soutien et de partage, la traditionnelle soirée de Noël en commun avec les résidents et le personnel s'est déroulée le 7 décembre 2018.

Également dédié à l'inauguration officielle de la nouvelle salle polyvalente, le délicieux repas de Noël a été servi en ce lieu magnifiquement décoré pour l'occasion.

Le nouveau poêle généreusement offert par l'Association de soutien de l'Envol, a également été inauguré de manière symbolique où le canard de Noël y a été fumé.





Equipe et Personnel

Au 31 décembre 2018

Agujewa Malika, veilleuse
Bigambou Essoham, veilleur
Burri Yann, directeur
Cozar Bibiano, cuisinier
D'Angelo Julia, veilleuse
Donzelot Charlotte, responsable administrative
Dumont Emmanuel, chef de cuisine
Fuss Jordan, aide-éducateur
Finazzi Pascal, veilleur
Gerber Nancy, aide-éducatrice
Schenk Carole, éducatrice
Stadelmann Laurence, assistante socio-éducatrice remplaçante
Vuilleumier Mike, éducateur en formation
Vullioud Léonard, psychologue-psychothérapeute
Willemin Jilliane, éducatrice

L'Envol a également accueilli plusieurs stagiaires du CEFF Santé-social dans le cadre de leur formation.

Plusieurs changements et adaptations au niveau du personnel ont été vécus durant l'année :

- Départ de la responsable des ateliers en avril.
- Départ de la responsable du Café et intendante en juillet. Le poste sera repourvu en janvier 2019 avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice. Dans l'intervalle, l'intérim a pu être assuré avec l'engagement d'une remplaçante à durée déterminée.
- Engagement d'un nouveau cuisinier en octobre en raison de l'activité importante du Café de l'Envol.



Formation du personnel

« La thématique des addictions, un domaine en constante évolution, ... »

Afin de garantir un accompagnement de qualité actualisé dans le domaine, la formation du personnel est fortement encouragée. Ainsi, le personnel a bénéficié de plusieurs formations continues en 2018 qui entrent pleinement dans les projets de développement institutionnels :

- Cours de base en addiction pour deux collaborateurs, dispensé par le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREAA)
- CAS en addiction pour une collaboratrice, dispensé par la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD)
- DAS en direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires pour le directeur, dispensé par la HETS à Genève
- Une formation en animation de groupe pour une collaboratrice
- Pour l'équipe éducative, formations continues Coroma, dispensé au niveau romand et coordonné par Addiction Jura pour la partie jurassienne
- Des formations continues régulières pour le psychologue-psychothérapeute
- Formation sur l'organisation et le fonctionnement de l'APEA dispensée par le Groupement Jura bernois
- Une formation incendie pour l'ensemble de l'équipe.
- Participation à divers séminaires et conférences sur la thématique des addictions.

En juillet 2018, une éducatrice en formation à l'Arpih termine et obtient avec brio son diplôme d'éducatrice sociale.

Mi-août 2018, deux éducateurs en formation débutent leur 1^{ère} année à l'Arpih.



Souper commun du comité et du personnel

Soucieux de renforcer les liens et les synergies entre les membres du comité et personnel, un repas commun a toujours lieu en début d'année. Il s'est déroulé le mardi 20 février à Sornetan dans une ambiance détendue et agréable avec une bonne dynamique d'équipe.

Certification et qualité

En début d'année 2018, de nombreux travaux de mise à jour et d'amélioration des processus du Système management qualité ont été entrepris en vue d'un audit de re-certification.

En mai 2018, l'institution a été recertifiée avec accréditation pour une période de 4 ans (du 25.05.2018 au 18.05.2021) aux normes Iso 9001 :2015 et Quathéda :2012 (Qualité Thérapie Drogue Alcool).





Comptes et chiffres

Comptes 2018

L'année 2018, une année difficile en termes de taux d'occupation avec un taux moyen s'élevant à 58 % toute activités confondues.

Avec 3'398 nuitées réalisées, dont 88 en extra-cantonal, contre 4'675 budgétées, les comptes annuels de l'Envol bouclent avec un excédent de charges de **CHF 174'330.47**. Le faible taux d'occupation 2018 en est la cause directe.

En 2018, les réserves accumulées s'élevaient à **CHF 38'732.80** qui serviront à la couverture d'une partie du déficit. En vertu du contrat de prestation, le solde de **CHF 135'597.65** sera couvert par le canton de Berne après analyse de la situation.

58% <i>Taux d'occupation</i>	3'398 <i>Nombre de nuitées totale</i>
88 <i>Nuitées extra-cantoniales</i>	23 <i>Nb de résidents accompagnés</i>

Au cours de l'année 2018, les mesures suivantes ont été entreprises, avec une volonté d'anticipation du déficit à venir et du manque de liquidités projeté :

- Investissements temporairement gelés.
- Recours à un emprunt de **CHF 80'000.-** afin d'assurer la couverture du paiement des charges fixes. Mesure temporaire dans l'attente du remboursement cantonal de la couverture du déficit 2018.
- Réduction provisoire de la masse salariale
- Maitrise des frais d'alimentation
- Réduction des frais d'entretien et réparation des immobilisations.



La rénovation complète de la salle polyvalente du bâtiment constitue le seul investissement réalisé en 2018. Ce dernier a été rendu possible grâce au financement d'une association externe.

A fin 2018, les fonds propres s'élèvent à **CHF 72'028.35** et ne dispose plus d'aucune réserve. Les engagements quant à eux s'élèvent à CHF 354'533.60 pour le prêt hypothécaire à CHF 31'139.85 pour le financement de la salle polyvalente et à CHF 80'000.- pour l'emprunt couvrant les besoins de liquidités.

Café de l'Envol :

Contrairement à l'activité résidentielle, le résultat du Café de l'Envol est favorable avec un excédent de produits de CHF 28'436.80. Il s'agit d'une année record avec des produits d'exploitation s'élevant à **CHF 83'255.90** contre CHF 78'846.70 en 2017. La fréquentation à pleine capacité sur la majeure partie de l'année en est la raison.





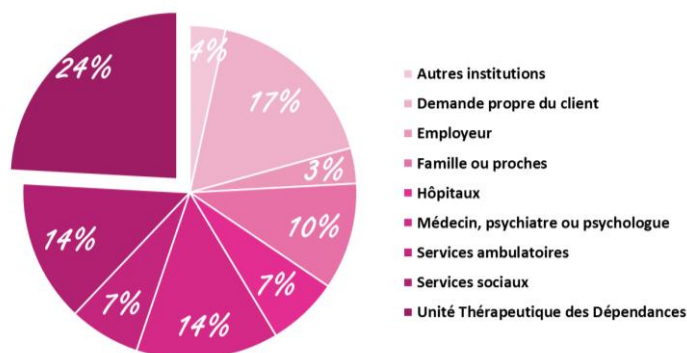
Quelques chiffres et statistiques

La provenance des demandes se situe prioritairement via l'Unité Thérapeutique des Dépendances située au Fuet et rattachée à l'Hôpital du Jura bernois depuis le 01.07.2018.

Cette unité hospitalière est spécialisée dans l'accompagnement durant les sevrages.

Nous relevons l'excellente collaboration avec les professionnels de l'unité. Sur les 17 demandes de pré-accueil et les visites, 10 personnes ont effectivement débuté un séjour à l'Envol.

PROVENANCE DE DEMANDES



Sur 23 personnes en traitement résidentiel à l'Envol, 10 personnes ont été admises en cours d'année.

158 j

Durée moyenne de séjour

10

Admissions

29

Demandes et préaccueil

10

Résidents abstinentes à la sortie

Axé sur un suivi personnalisé, la durée de séjour varie selon les objectifs du résident, alternant à la fois courts séjours d'orientation d'1 à 3 mois et des séjours de consolidation de moyenne et longue durée. Ainsi, la durée moyenne de séjour s'élève en 2018 à 158 jours.

Sur 14 personnes sortis en 2018, l'abstinence à la sortie a pu être maintenue pour 10 d'entre eux, dont 9 ont bénéficié d'un suivi ambulatoire postcure avec les partenaires régionaux en place tel que Santé bernoise ou la Croix-Bleue Jura bernois.



Le nombre de demandes pour de traitement résidentiel d'addiction aux substances illégales démontre que l'élargissement du mandat de l'Envol correspond à un réel besoin.

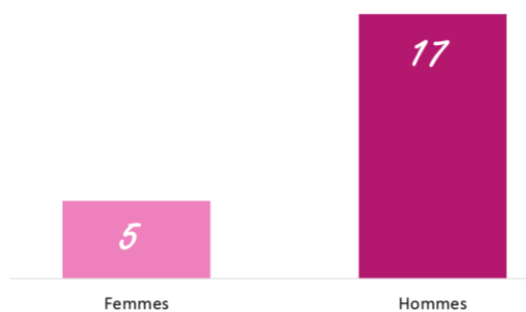
DEMANDES POUR QUELLES SUBSTANCES ?



En effet, 17 % des demandes ont été adressées pour des addictions aux substances illégales et 24 % pour des problématiques associées (substances illégales, médicaments et alcool).

Le reste des demandes s'élevant à 56 % concerne des traitements alcool.

NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES ACCUEILLIS





RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2018 de

"L'Envol", Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de "L'Envol", Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association "L'Envol" alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 20 mars 2019

ARISTA FIDUCIAIRE SA

Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes :

Comptes annuels se composant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2018	2017
		CHF	CHF
Actif			
Trésorerie		109'542.04	211'511.15
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.10	38'626.75	66'810.45
Autres créances à court terme	2.11	1'000.00	4'198.75
Comptes de régularisation actifs	2.12	251'152.72	126'565.80
Actif circulant		400'321.51	409'086.15
Immobilisations corporelles	2.13	327'241.00	367'250.00
Actif immobilisé		327'241.00	367'250.00
Total de l'actif		727'562.51	776'336.15
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		63'743.10	61'256.35
Dettes à court terme portant intérêt	2.14	21'500.00	20'000.00
Autres dettes à court terme	2.15	20'360.90	449.35
Comptes de régularisation passifs	2.16	105'756.70	198'195.85
Capitaux étrangers à court terme		211'360.70	279'901.55
Dettes financières à long terme portant intérêt	2.17	413'033.60	354'533.60
Autres dettes à long terme		31'139.85	0.00
Provisions et autres postes analogues prévus par la loi	2.18	38'732.80	39'872.65
Capitaux étrangers à long terme		482'906.25	394'406.25
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.19	33'295.56	102'028.35
Capitaux propres		33'295.56	102'028.35
Total du passif		727'562.51	776'336.15



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2018	2017
		CHF	CHF
Produit net des livraisons et des prestations	2.20	334'996.25	424'246.80
Autres prestations	2.21	698'297.67	752'504.10
Total Produits d'exploitation		1'033'293.92	1'176'750.90
Charges de matières premières	2.22	-55'286.15	-54'468.20
Bénéfice brut		978'007.77	1'122'282.70
Charges de personnel	2.23	-781'574.35	-807'126.30
Matériel médical d'exploitation		-866.25	-1'400.90
Produits alimentaires et boissons		-44'220.80	-72'927.56
Ménage		-4'488.35	-5'005.19
Entretien et réparation des immobilisations corporelles			
immeubles et meubles		-28'099.55	-43'111.70
Charges d'investissements		-27'390.70	-34'659.15
Energie et eau		-25'256.60	-28'269.85
Ecole, formation et loisirs		-8'181.15	-4'989.85
Bureau et administration		-28'201.90	-32'379.40
Autres charges d'exploitation		-20'139.94	-18'154.10
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>		<i>-186'845.24</i>	<i>-240'897.70</i>
Amortissements	2.24	-44'370.85	-42'901.65
Charges et produits financiers	2.25	-6'823.07	-9'908.95
Total Résultat ordinaire		-41'605.74	21'448.10
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	6	2'872.95	8'551.90
Résultat de l'exercice		-38'732.79	30'000.00



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Annexe

Réf.	Aux 31 décembre ...	2018	2017
		CHF	CHF
	Raison sociale, forme juridique et siège		
	Raison sociale:		
	L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales		
	Forme juridique:		
	Association		
	Siège:		
	Grand-Rue 157, 2720 Tramelan		
1	Informations sur les principes comptables appliqués		
	Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957ss CO). La comptabilité est tenue sur les bases et principe du plan comptable pour institutions sociales CIIS (CURAVIVA).		
2	Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat		
2.10	<u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
	Total des créances	40'626.75	68'810.45
	Provision pour pertes sur débiteurs au 1.1.	-2'000.00	-5'400.00
	Variation de la provision sur l'exercice	0.00	3'400.00
	Provision pour pertes sur débiteurs au 31.12.	-2'000.00	-2'000.00
		<u>38'626.75</u>	<u>66'810.45</u>
2.11	<u>Autres créances à court terme</u>		
	Caution leasing	1'000.00	1'000.00
	Fonds déposés	0.00	181.85
	Garantie loyer "Rue des Plânes 11, Tramelan"	0.00	1'672.10
	Garantie loyer "Rue des Plânes 13, Tramelan"	0.00	1'344.80
		<u>1'000.00</u>	<u>4'198.75</u>



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Annexe

Réf.	Aux 31 décembre ...	2018	2017
		CHF	CHF
2.12	<u>Comptes de régularisation actifs</u>		
	Compte cafétéria	28'436.80	24'962.40
	Assurances et charges sociales	29'861.70	39'154.20
	Autres délimitations	10'506.55	5'161.20
	Compte de régularisation actif	68'805.05	69'277.80
	Canton de Berne, déc. 2018 resp. déc. 2017	46'750.00	57'288.00
	Canton de Berne, délimitation 2018	135'597.67	0.00
	Régularisation des contributions d'exploitation	182'347.67	57'288.00
		<u>251'152.72</u>	<u>126'565.80</u>
2.13	<u>Immobilisations corporelles</u>		
	Immeuble	200'720.00	216'160.00
	Véranda	86'640.00	92'830.00
	Installation cuisine	1.00	4'090.00
	Installations mobilières	30'230.00	39'180.00
	Informatique	9'650.00	14'990.00
		<u>327'241.00</u>	<u>367'250.00</u>
2.14	<u>Dettes à court terme portant intérêt</u>		
	Clientis, prêt hypothécaire	20'000.00	20'000.00
	Clientis, prêt à terme fixe	1'500.00	0.00
		<u>21'500.00</u>	<u>20'000.00</u>
2.15	<u>Autres dettes à court terme</u>		
	Fonds déposés	230.00	0.00
	Charges de personnel	979.50	449.35
	Provision vacances et heures supplémentaires	19'151.40	0.00
		<u>20'360.90</u>	<u>449.35</u>



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Annexe

Réf.	Aux 31 décembre ...	2018	2017
		CHF	CHF
2.16	<u>Comptes de régularisation passifs</u>		
	Délimitation de charges d'exploitation	22'164.80	32'777.90
	Fonds amortissement immobilier	5'000.00	10'000.00
	Frais de personnel	0.00	29'303.50
	Assurances sociales	0.00	1'578.60
	Matériel informatique	0.00	880.00
	Compte de régularisation passif	27'164.80	74'540.00
	Canton de Berne, solde 2012 "alcoologie"	72'186.00	72'186.00
	Canton de Berne, solde 2011 "alcoologie"	47'247.67	47'247.67
	Canton de Berne, solde 2009 "alcoologie"	199'501.73	199'501.73
	Canton de Berne, solde "cyberaddiction"	6'128.55	6'128.55
	Canton de Berne, délimitation 2017	78'591.90	78'591.90
		403'655.85	403'655.85
	Remboursements par acomptes	-325'063.95	-280'000.00
	Régularisation des contributions d'exploitation	78'591.90	123'655.85
		105'756.70	198'195.85
2.17	<u>Dettes financières à long terme portant intérêt</u>		
	Clientis, prêt hypothécaire	354'533.60	374'533.60
	./. part remboursable à court terme	-20'000.00	-20'000.00
		334'533.60	354'533.60
	Clientis, prêt à terme fixe	80'000.00	0.00
	./. part remboursable à court terme	-1'500.00	0.00
		78'500.00	0.00
		413'033.60	354'533.60
2.18	<u>Provisions et autres postes analogues prévus par la loi</u>		
	Provision liée SAP		
	Solde reporté	39'872.65	39'755.25
	Dissolution partielle (rénovation salle polyvalente)	-31'139.85	0.00
	Bénéfice 2017 resp. 2016	30'000.00	117.40
		38'732.80	39'872.65
2.19	<u>Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés</u>		
	Bénéfices reportés	102'028.35	72'145.75
	Provision liée SAP	-30'000.00	-117.40
	Résultat de l'exercice	-38'732.79	30'000.00
		33'295.56	102'028.35



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Annexe

Réf.	Aux 31 décembre ...	2018	2017
		CHF	CHF
2.20	<u>Produit net des livraisons et des prestations</u>		
	Contributions des personnes accompagnées BE	220'617.00	257'244.00
	Contributions des personnes accompagnées extra-cant.	20'856.00	80'300.00
	Revenus des structures de jour	4'374.00	930.00
	Vente de produits finis	216.00	1'780.00
	Locations	400.00	0.00
	Produits de la cafétéria	83'255.90	78'386.70
	Produits de prestations au personnel	5'277.35	5'606.10
		<u>334'996.25</u>	<u>424'246.80</u>
2.21	<u>Autres prestations</u>		
	Rétributions cantonales mensuelles	562'700.00	831'096.00
	Projection de décompte 2018 resp. 2017	<u>135'597.67</u>	<u>-78'591.90</u>
		<u>698'297.67</u>	<u>752'504.10</u>
2.22	<u>Charges de matières premières</u>		
	Charges de la cafétéria	-54'819.10	-53'424.30
	Charges de matériel	<u>-467.05</u>	<u>-1'043.90</u>
		<u>-55'286.15</u>	<u>-54'468.20</u>
2.23	<u>Charges de personnel</u>		
	Salaires	-646'850.40	-673'288.85
	Charges sociales	-112'825.95	-116'462.65
	Autres charges du personnel	-21'748.00	-17'374.80
	Prestations de tiers	<u>-150.00</u>	<u>0.00</u>
		<u>-781'574.35</u>	<u>-807'126.30</u>
2.24	<u>Amortissements</u>		
	Immeuble	-15'440.00	-15'440.00
	Véranda	-6'190.00	-6'190.00
	Installation cuisine	-4'089.00	-4'090.00
	Installations mobilières	-8'950.00	-8'941.65
	Informatique	<u>-9'701.85</u>	<u>-8'240.00</u>
		<u>-44'370.85</u>	<u>-42'901.65</u>



L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Tramelan

Annexe

Réf.	Aux 31 décembre ...	2018	2017
		CHF	CHF
2.25	<u>Charges et produits financiers</u>		
	Intérêts/frais bancaires et postaux	-439.10	-289.30
	Intérêts hypothécaires	-6'397.30	-9'643.70
	Produits financiers	13.33	24.05
		<u>-6'823.07</u>	<u>-9'908.95</u>
3	Moyenne annuelle des emplois à plein temps		
	Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 10 en moyenne annuelle.		
4	Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan.		
	Leasing VW T6 (mensualité CHF 539.80 hors TVA)	16'733.80	23'211.40
5	Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la fondation et des actifs grevés de réserve de propriété		
	Immeuble	200'720.00	216'160.00
	Véranda	86'640.00	92'830.00
6	Explication concernant les postes exceptionnels du compte de résultat		
6.1	<u>Charges extraordinaires</u>		
	Rénovation salle polyvalente	-31'139.85	0.00
	Perte sur débiteur (décès)	-3'258.00	0.00
	Perte sur débiteur (créance du 17.6.2009)	0.00	-844.00
	Leasing VW T6, première mensualité majorée	0.00	-19'000.00
		<u>-34'397.85</u>	<u>-19'844.00</u>
6.2	<u>Produits extraordinaires</u>		
	Dissolution réserve sur excédent (salle polyvalente)	31'139.85	0.00
	Vaudoise, participation aux excédents 2015-2017	5'237.00	0.00
	Chalet de la Croix-bleue, machines	498.00	0.00
	Visana, remboursement renchérissement LAA 2016	395.95	0.00
	Bénéfice sur la vente du véhicule utilitaire amorti	0.00	18'999.00
	AVS, allocations familiales hors période	0.00	5'996.90
	Variation provision pour pertes sur résidents	0.00	3'400.00
		<u>37'270.80</u>	<u>28'395.90</u>



Comité

Au 31 décembre 2018

M. Gagnebin Gérard, président
Mme Vaucher Anne-Lise, vice-présidente
M. Philippe Beuret, vice-président
Mme Gagnebin Aline
M. Borruat Otto
Mme Bregnard Milly
M. Geiser Philippe
Mme Matthey Françoise
M. Streiff Bertrand
M. Wahli Manuel
M. Zingg Kurt

Dons

Grâce à de précieux soutiens, l'institution a la chance de pouvoir organiser régulièrement diverses activités et événements extraordinaires pour les résidents. Nous remercions vivement les personnes physiques et morales et les paroisses pour les dons versés au cours de l'année 2018.

Que vous soyez particulier, anciens résidents ou proches vous pouvez régulièrement contribuer à notre action sous forme de don.

Coordonnées pour le versement :

Versement pour:

BEKB – BCBE
3001 Berne

En faveur de :

Association de soutien de l'Envol
2720 Tramelan
IBAN: CH 64 0079 0042 4272 6733 3
n° compte: 42 4.272.673.33



Remerciements

Nous tenons à remercier les interlocuteurs de la Division Promotion de la santé et addictions, rattachée à l'Office des hôpitaux du Canton de Berne pour la riche collaboration au fil de l'année.

Nous remercions également l'ensemble des partenaires du réseau, en particulier le réseau de coordination des institutions spécialisées en addictions du Jura bernois, l'Unité Thérapeutique des Dépendances de l'Hôpital du Jura bernois SA, Santé bernoise, la Fondation Aide Addiction Contact, la Croix-bleue Jura bernois, les Narcotique Anonymes, les Alcooliques Anonymes, les services sociaux et les médecins traitants de la région.

Remerciements particuliers à Dr Hatem Ben Yahia médecin addictologue et à Dr Jean-Paul Würth médecin généraliste ainsi qu'à M. Julien Stil-Baudry de la pharmacie Amavita à Tramelan pour l'excellente collaboration et le suivi médical des résidents.

Nous remercions également les généreux sponsors des T-Shirt à l'effigie de l'Envol lors du Trophée de la Tour de Moron ainsi que l'Association de soutien des amis de l'Envol pour le généreux don pour l'acquisition du nouveau poêle de la salle polyvalente. Nos remerciements également à toute la fidèle clientèle du Café de l'Envol.

Enfin nos vifs remerciements à M. Gabriel Genesi de la fiduciaire Arista pour la collaboration lors de l'audit des comptes annuels, à Mme Aline Gay pour le précieux soutien et le coaching en gestion d'institution, à M. Alain Lesbille de l'Association suisse SQS pour l'agréable collaboration dans le processus de re-certification de notre Système Management Qualité ainsi qu'à M. Cédric Michel de la Clientis Caisse d'épargne de Courtelary dans le cadre des discussions en lien avec les conditions d'emprunt.



Contactez-nous !

L'Envol

Institution spécialisée en addiction
aux substances légales et illégales

Grand-rue 157
Case postale 132
2720 Tramelan
032 486 91 10
info@lenvol.ch
www.lenvol.ch

« Quand rien n'est certain, Tout est possible ».

Margaret Drabble

Impressum

Publication : L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales

Rédaction, mise en page et documentation : Charlotte Donzelot

Photographies : Nancy Gerber

© Copyright : L'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales